

Conseil d'Ecole

Jeudi 7 novembre 2019

Membres présents :

Directeur de l'école : Sébastien GALARD

Secrétaire de Direction : Catherine BORNE

Cheffe de Chancellerie du Consulat Général de France à Casablanca : Mme
Claire LECERF

Enseignants :

MS : MULLIEZ Cyril

GS : PAQUET Karine, CHERKAOUI Faouz

CP : RAJIB Sophie, LAGLEIZE Pascale

CE1 : PEVNY Marion, BRILLANT Olivier

CE2 : ESBEN BIYI Isabelle, BENJELLOUN Mouna

CM1 : CHARI Khadija, BENNANI Farah

CM2 : MOGUEN Karine, BRELET Laétitia

Professeurs d'arabe : BELFAKIH Youssef, LABIB Achraf

Parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole :

PEEP : GOUBEAU Céline, OUTALEB Imane, LAHLOU Ilham, BENDRA Sarah,
JESTIN Nadia, BENYHYA ep. MOUSS Nawal, ATTAF IRAQI Hind

UCPE : LAHLOU DUPRE Ouifak, SABRI Bouchra, SEBTI ep. FARIDI Wadad,
BENJELLOUN Kenza, BERRISSOUL Nawal

APEEF: FOURMAINTRAUX Leïla, SBIYAAKaoutar, MEDDAH Yasmina

Membres excusés :

Monsieur le Chef du pôle Casablanca-Mohammedia : Claude THOINET

Monsieur le Directeur administratif et financier : Benoît CHEMINAL

Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale : Georges ALZINA

Ordre du jour :

I / RÔLE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ÉCOLE

II / STRUCTURE PÉDAGOGIQUE ET EFFECTIFS 2019/2020

III / SÉCURITÉ DE L'ÉCOLE

IV / POINT D'ÉTAPE NOUVELLE ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

V / PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

VI / PROJETS

VII / QUESTIONS DIVERSES

Ordre du jour :

La séance est ouverte à 18H10

Approbation du procès verbal du conseil d'école du 20 juin 2019 :

Le conseil d'école du 20 juin 2019 est approuvé à l'unanimité

Le Directeur ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux enseignants de l'école et aux nouveaux membres du Conseil d'Ecole.

Les élections ont connu cette année un taux de participation de 50.44% qui est supérieur de 4% à celui de l'an passé.

Les quinze sièges sont répartis de la façon suivante : 7 pour la PEEP, 5 pour l'UCPE et 3 pour l'APEEF.

I / ROLE ET REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ECOLE

1/ Composition du conseil d'école

► Membres siégeant avec droit de vote

- Le Directeur, président du Conseil,
- 15 enseignants de l'école dont au moins un par niveau d'enseignement,
- Un des enseignants spécialisés intervenant dans l'école, choisi par le conseil des maîtres,
- 15 représentants des parents d'élèves, dont au moins un par niveau d'enseignement.

► Membres siégeant avec voix consultative

- Le chef du pôle régional Casablanca-Mohammedia
- Le directeur administratif et financier,
- L'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Rabat.

► Des représentants des autres personnels (voix consultative)

► Réunion une fois par trimestre ou à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

2/ Attributions du conseil d'école

- Adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur de l'école.
- Consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :
 - Les structures pédagogiques ;
 - L'organisation du temps scolaire et du calendrier ;
 - Le projet d'école sur proposition du conseil des maîtres ;
 - Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
 - Les conditions de scolarisation des enfants handicapés en prenant en compte les contraintes locales ;
 - Les projets et l'organisation des classes de découverte ;

- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

► Il adopte son règlement intérieur.

3/ Règlement du conseil d'école

1. Respect des **principes de laïcité** et de **pluralisme** propres à l'école publique.
2. Devoir de **tolérance** et de **respect** d'autrui dans sa personnalité et ses convictions
3. Garanties de **protection contre toute agression morale** et le devoir qui en découle pour chacun, de n'user d'aucune violence verbale (et à plus forte raison physique).
4. Obligation pour chaque membre du Conseil d'Ecole de participer à toutes les activités du Conseil d'Ecole et d'accomplir éventuellement les tâches qui en découlent.
5. Les **votes**, quand ils seront décidés, se feront à la **majorité simple**. En cas de partage des voix, **celle du Président est prépondérante**.
6. Le Conseil d'Ecole se réunit obligatoirement au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent la proclamation des résultats des élections. Il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.
7. L'**ordre du jour** est adressé par le directeur **au moins 10 jours francs avant** la date des réunions. Ce délai peut être réduit à 3 jours en cas d'urgence.
- 8 A l'initiative de chacun de ses membres **toute question** relevant de la compétence du Conseil d'Ecole sera inscrite en point d'ordre du jour ou en question diverse et doit être proposée au Président, **au moins 5 jours avant la date prévue de la réunion**.
9. En début de séance, toute modification de l'ordre du jour sera arrêtée par le Conseil d'Ecole à l'unanimité des membres présents.
10. 6 heures annuelles sont affectées à la tenue des conseils d'école obligatoires.
11. Pour tous les conseils d'école de l'année la **secrétaire de séance** est Mme Borne, assistante du Directeur. Les trois associations seront associées à la rédaction du procès verbal pour chacun des conseils d'école.

Modification du règlement du conseil d'école : les trois associations seront associées à la rédaction du procès verbal pour chacun des conseils d'école. Et non plus à tour de rôle.

II / PERSONNELS, STRUCTURE PEDAGOGIQUE ET EFFECTIFS 2019/2020

1/ Personnel arrivant

- Enseignants :
 - Mme Laetitia BRELET, CM2
 - Mme Marion PEVNY, CE1
- Décharge syndicale :
 - Mme Mélanie ARAZI, CE1 B - CM2 A

◦ Secrétariat :

- ▶ Mme Isabelle BENNANI assurera le remplacement de Mme Audrey GOUVENAUX pendant la durée de son congé de maternité

2/ Personnel et structure pédagogique

◦ Cycle 1 :

- ▶ MS A : Myriam GRANNEC - Youssef BELFAKIH – ASEM : Nadia GAUTHIER
- ▶ MS B : Cyril MULLIEZ - Youssef BELFAKIH – ASEM : Valérie BECK
- ▶ MS C : Nadège BRILLANT - Youssef BELFAKIH – ASEM : Yamina EL FAYACHE
- ▶ GS A : Karine PAQUET - Achraf LABIB – ASEM : Maria CHAOUI
- ▶ GS B : Emilie GODIN - Achraf LABIB – ASEM : Ibtissam ABERKI
- ▶ GS C : Corine DUPLAND - Saïd DOUNAS – ASEM : Ibtissam ABERKI
- ▶ GS D : Faouz CHERKAOUI - Saïd DOUNAS – ASEM : Siham BEQQALI

Dans les classes de moyenne section les ASEM sont présentes durant la totalité du temps de classe, dans celles de grande section les ASEM sont présentes à mi-temps.

◦ Cycle 2 :

- ▶ CP A : Cecile OSMAN – Ramsiss FAHRAOUI
- ▶ CP B : Jean-Philippe JOSEPH EDOUARD – Ramsiss FAHRAOUI
- ▶ CP C : Sophie RAJIB – Tarik LGHABA
- ▶ CP D : Pascale LAGLEIZE – Tarik LGHABA
- ▶ CE1 A : Marion PEVNY – Ramsiss FAHRAOUI
- ▶ CE1 B : Annelise CARRIE – Mélanie ARAZI – Ramsiss FAHRAOUI
- ▶ CE1 C : Olivier BRILLANT – Tarik LGHABA
- ▶ CE1D : Catherine DE NARDI – Tarik LGHABA
- ▶ CE2 A : Isabelle ESBEN BIYI – Nawel SALIM
- ▶ CE2 B : Mouna BENJELLOUN – Nawel SALIM
- ▶ CE2 C : Marie-Laure BOUSQUET – Mounia SBAI
- ▶ CE2 D : Samia MIKOU – Mounia SBAI

◦ Cycle 3 :

- ▶ CM1 A : Caroline MOREL – Nawel SALIM
- ▶ CM1 B : Khadija CHARI – Nawel SALIM
- ▶ CM1 C : Houda BOUKACHABA – Nawel SALIM
- ▶ CM1 D : Farah BENNANI – Mounia SBAI
- ▶ CM2 A Naïma BENMAMMASS - Achraf LABIB
- ▶ CM2 B : Alexandra LORTHIOIS - Achraf LABIB
- ▶ CM2 C : Christophe HOFFMANN - Saïd DOUNAS
- ▶ CM2 D : Karine MOGUEN - Saïd DOUNAS
- ▶ CM2 E : Laëtitia BRELET - Youssef BELFAKIH

Les professeurs d'arabe nommés pour chaque classe sont les référents de la classe, ils sont, sur certaines heures assistés par un second professeur. Pour chaque niveau de classe un enseignant est responsable du groupe des élèves « arabe débutants ».

De la MS au CM2 ils interviennent 3 heures dans chaque classe pour l'apprentissage de la langue arabe, et, du CE1 au CM2 2 heures de plus dans chaque classe pour l'apprentissage d'une discipline non linguistique (EPS, Histoire-géographie, sciences...) en langue arabe. Les disciplines choisies le sont en réunion conjointe des enseignants d'un niveau. Par exemple au CE1 pour la première période, l'EPS et les jeux traditionnels (repérage dans l'espace) avec le langage approprié dans chaque langue, au CE2 les notions d'espace de la classe, du quartier, de la ville sont abordés, au CM1 les apprentissages portent sur la Géographie, sur les lieux de vie à toutes les échelles ainsi qu'en instruction morale et civique où est abordé le règlement de la classe. Au CM2 on parle de chronologie et en géographie du planisphère, de la carte ainsi que des reliefs. 72 heures sur l'année sont consacrées au co-enseignement dont la moitié est réservée à l'histoire/géographie

3/ Effectifs et nationalités par niveaux

SECTIONS	FRA+FRM	FRA	FRM	MAR	TIERS	TOTAL	MOYENNE
3 MS	80	13	67	7	0	87	29
4 GS	101	10	91	5	1	107	28
4 CP	97	12	85	6	1	104	26
4 CE1	88	10	78	16	1	105	26.25
4 CE2	78	7	71	30	1	109	27.25
4 CM1	82	9	73	31	0	113	28.25
5 CM2	91	13	78	44	1	136	27.2
Total	617	74	543	139	5	761	27.18

A la même période l'an dernier les effectifs étaient de 774 élèves.

Les petites classes (MS, GS et CP) restent à des effectifs élevés. Dans ces classes des transferts d'autres écoles ont été refusés et des familles demandant l'inscription ont même dû être orientées sur d'autres écoles.

Dans les plus grandes classes, les départs d'élèves en cours de scolarité n'ont pas été compensés par les nouvelles demandes d'inscriptions ou de transferts.

Pour répondre à une demande des associations, le nombre d'élèves admis sur test à l'école cette année est de 22, un peu plus que l'an passé.

4/ Personnel administratif, de service, de sécurité, d'entretien et accompagnants

AGENTS ADMINISTRATIFS :

- ▶ SECRETARIAT : CATHERINE BORNE
- ▶ SECRETARIAT : AUDREY GOUVENAUX

AGENTS DE SERVICE :

- ▶ GARDIEN : REDA ERRASFATOU
- ▶ MUSTAPHA MAZZI

► HOUCINE IDMESSAOUD

ACCOMPAGNANTS D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP:

- AZIZA NOUBA
- HICHAM ALLALI
- MICHELE MARTINEZ
- MERYEM MASSAOUDI
- KHADIJA BAHRI
- CATHERINE DIOMANDE ZIRIGHI
- KHADIJA MOUHIM
- FATIHA SAQUI

AGENTS DE SECURITE – PRESTATAIRE :

- MOSTAFA FAHIMI
- REDOUANE NAANAA
- ALI JANODI
- ABDELLATIF KDAH
- HASSAN HACHM
- AMEUR REZZOUQ

AGENTS D'ENTRETIEN – PRESTATAIRE :

- FATIMA REZZOUQ
- AÏCHA IMADI

INFIRMIERE – PRESTATAIRE:

- MARYAM DAHAN

JARDINIER – PRESTATAIRE:

- ALI ELHIDAOU

Pour les Accompagnants d'élèves en situation de handicap, les parents d'élèves demandent si l'école dispose d'une liste de personnes ce qui est confirmé par le directeur. Elle se trouve chez Mme STAELDER responsable du DASED. Pour ce qui est de la rémunération, il a été décidé d'inciter les familles à mensualiser les salaires sur une base annuelle pour que ces personnes puissent être rémunérées pendant les congés scolaires. Le salaire de base est le taux horaire donné par le consulat de France de Casablanca. Dans le cas de familles ayant des problèmes pour assurer cette rémunération il est possible pour les enfants français d'avoir un recours auprès de la MDPH qui pourrait octroyer une bourse.

III / SECURITE DE L'ECOLE

1/ Exercices de sécurité

Comme chaque année plusieurs exercices devront avoir lieu :

- un exercice d'évacuation (type incendie) par trimestre
- deux exercices de confinement/isollement simulant l'intrusion d'une personne malveillante et un événement entraînant un risque climatique ou chimique

Deux ont déjà eu lieu :

- le vendredi 13 septembre : exercice d'évacuation

- le mardi 3 octobre : exercice de confinement simulant l'intrusion d'une personne malveillante

Ces exercices nous ont permis de déceler certaines améliorations à apporter au dispositif (clé de communication entre deux salles non disponible, sonnerie non entendue...) et d'y remédier

Les rapports de ces exercices sont envoyés aux autorités consulaires et diplomatiques ainsi qu'au Lycée Lyautey, ils sont également archivés à l'école.

Les associations responsables des garderies souhaiteraient également organiser ce type d'exercice pour pouvoir agir si besoin en situation d'urgence. Une réunion sera organisée avec le directeur car le PPMS nécessitera des adaptations pour être efficace sur les temps périscolaires : mise en place de listes précises des adultes et élèves présents (différente du temps scolaire), adaptation des zones de confinement....

2/ Sortie des élèves

Afin de fluidifier les sorties de 12h15 et 16h15 certains aménagements ont été apportés :

- La semaine de la rentrée, la sortie a été répartie sur les trois portails de l'école

- Durant toute l'année, tous les enfants inscrits en garderies sont directement confiés aux agents afin que ne soient accompagnés aux portails de sorties que les élèves non inscrits aux garderies.

3/ Transition avec les services périscolaires

La transition entre le temps de classe et les services périscolaires a révélé quelques points à améliorer :

- Pour la garderie des CE1, cette année la sortie se fait au portail cycle 2 et la garderie au niveau de la maternelle. Il a été demandé à ce qu'une personne de la garderie soit présente dans la cour cycle 2 afin de rassembler les élèves et de les accompagner dans la cour maternelle. Un rappel est fait de la part des enseignants pour que la dame de garderie vienne les récupérer un peu plus près du portail cycle 2.

- Pour les cantines maternelles, les élèves de maternelle sont pris en charge dans les classes avant l'entrée des parents.

- Pour les cantines CP et CE1, un rassemblement est fait sous le préau de la cour cycle 2 afin que les élèves soient directement pris en charge par les accompagnateurs.

- Pour les ateliers périscolaires, la multiplicité des ateliers rendait l'orientation des élèves difficile notamment pour les plus petits qui ne savent pas toujours à quelle atelier ils doivent aller et où il se déroule. Un responsable de chaque association se charge donc de rassembler les élèves concernés pour les orienter vers leurs ateliers.

Il est proposé aux associations que des points de rassemblement précis avec une affiche spécifique pour chaque atelier soient mis en place. Cela pourrait se faire sous le préau de la cour cycle 2.

4/ Sécurité et hygiène aux abords de l'école

Il est rappelé que le rôle des agents de sécurité et des policiers présents aux entrées et sorties de l'école est d'assurer la sécurité de l'école et des élèves dans l'école et à la sortie.

Plusieurs vols de sacs à main ont eu lieu aux abords de l'école au moment des sorties de classes chaque événement de ce type doit être signalé aux autorités et le dépôt d'une plainte est fortement recommandé. Ainsi les images de vidéosurveillance de l'école pourront être utilisées par la police. Il est également important que ces faits soient signalés au secrétariat de l'école afin qu'ils soient mentionnés dans le rapport écrit quotidien envoyé par l'école au consulat général de France de Casablanca.

De même la modification des lieux stockage des containers de poubelles aux abords de l'école a été demandée par courrier auprès des autorités locales et reste à ce jour sans réponse. Il y a quelques années les poubelles avaient été déplacées sur le trottoir devant l'immeuble mais les voisins les ont à nouveau déplacées. Lorsque cela peut représenter un danger le rapport de sécurité le mentionne.

Le directeur invite les familles à accompagner cette action en signalant aux autorités les désagréments observés ou danger repérés.

Seules les autorités concernées peuvent intervenir sur ces faits se déroulant sur l'espace public.

Problème récurrent de sécurité routière qui est abordé par une enseignante, le passage piéton sur lequel les parents stationnent ou s'arrêtent pour récupérer leurs enfants. Aucun respect des règles malgré les semaines de sensibilisation faites par les associations qui en font aussi les frais. Nous allons tenter d'effectuer une semaine de sensibilisation en classe en amont de celle faite par les associations à l'extérieur.

IV / POINT D'ETAPE NOUVELLE ORGANISATION DES APPRENTISSAGES

1/ Moyens de mise en place

Afin de donner aux enseignants des temps de concertation pour la mise en place des co-enseignements des disciplines non-linguistiques en langue arabe (co-enseignement), les journées du 4 et 5 juillet 2019 ont été banalisées ainsi qu'un nombre conséquent de réunions en cours d'année.

Des sessions de formation ont également été mises en place. Lors de ces formations les binômes d'enseignants (de français et d'arabe) sont présents. Trois binômes de l'école sont concernés et auront la possibilité de restituer auprès des enseignants n'ayant pas suivi ces formations.

L'équipe de l'Inspection de la zone Maroc ainsi que les conseillers pédagogiques présents sur la zone peuvent également être sollicités pour aider à la mise en place du co-enseignement. Cependant cela reste une charge de travail importante pour tous les enseignants. Nous sommes encore dans une période de tâtonnement.

2/ Retours des enseignants

Précisons que le travail mené par l'équipe pédagogique pour mettre en œuvre le co-enseignement est d'une grande qualité et très chronophage car il s'agit également de nouvelles pratiques pour eux. Les dispositifs mis en place sur la première période sont encore perfectibles et révèlent certains travers. Nous sommes encore en phase de mise en place et le bilan sera réellement pertinent en fin d'année.

Ce premier point d'étape se base donc principalement sur des ressentis et non sur des données quantifiables et mesurables.

D'une manière générale les enseignants observent plus d'intérêt pour la langue arabe, cela est également visible lors des cours de langue arabe. Cette motivation accrue est plus soulignée dans les petites classes et semble particulièrement visible chez les élèves les moins à l'aise avec la langue arabe.

Il est plus aisé dans le cadre du co-enseignement de mettre en place la volonté de faire pratiquer plus la langue orale aux élèves et de différencier car les niveaux de pratique de la langue sont très hétérogènes.

Concernant le morcèlement des 5 heures, les avis sont partagés certains y voient un lien quotidien positif avec la langue arabe, avec des séances plus courtes mais régulières, cette remarque est notamment unanime dans les plus petites classes (CP et CE1). D'autres mettent en avant que cette répartition fait perdre du temps lors des changements de classe ainsi les séances d'une heure sont parfois largement réduites. L'aménagement d'un emploi du temps avec 5 fois une heure d'arabe pose certains problèmes aux enseignants pour construire les emplois du temps de classe.

Le co-enseignement a permis aussi aux enseignants d'observer le changement de comportement de certains élèves durant les cours d'arabe mais aussi de conceptions différentes entre les enseignants.

Ainsi le travail pédagogique de mise en place des séances se complète par un travail au sein du binôme d'enseignant sur le positionnement et les conceptions de chacun.

Depuis qu'il n'y a plus 2 heures d'affilée d'arabe, il y a beaucoup moins d'élèves envoyés au bureau pour problème de discipline. Pour l'instant un des points positifs les plus marquant est que les enfants semblent prendre un peu plus de plaisir à être en cours d'arabe.

3/ Retours des APE

Le ressenti des parents est que les enfants abordant les mêmes séquences dans les deux langues sur des disciplines non-linguistiques, en co-enseignement est très différents de ce qui se faisait auparavant où prédominaient la lecture et la grammaire. Cela a permis d'enrichir le vocabulaire et semble plus attractif pour eux.

Pour les enfants francophones, le problème est qu'ils se greffent sur une classe d'arabophones qui fonctionne déjà avec cet enseignant pendant 3 heures. Il y a un gros clivage entre les acquis des francophones et des arabophones qui peut parfois nuire au deux : d'une part les francophones perdent pied malgré la présence de l'enseignant de français et de l'autre des arabophones qui semblent tirés vers le bas à cause de ce clivage de niveau.

Selon certains parents, le co-enseignement risque de porter préjudice aux élèves arabophones qui pendant ses deux heures perdent du temps d'apprentissage de la langue.

Autre questionnement des parents qui repose sur le fait que l'introduction du co-enseignement pénalise le travail des enseignants car cela fait 2 heures prises sur le temps d'enseignement de classe. Certains le soulignent mais il convient de savoir qu'ici il y a 26 heures par semaine alors qu'en France nous en sommes à 24 heures.

V / PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

1/ Activités artistiques et culturelles

Classes	Activités
MS	Muséole (bus)
	APARTE Ombres et lumières
	Arts du cirque
	Danse et percussions africaines
GS	Muséole (bus)
	Spectacle "Arts vivants"
	Arts plastiques avec Zine
	Rencontre avec un auteur
CP	Arts du cirque
	Musée ou Muséole
	Spectacle "Arts vivants"
	Projet avec Zine (CP B)
CE1	Echec
	Calligraphie avec Omar TOUALI
	Danse contemporaine CE1 B
	Arts du cirque (CE2 C, B, D)
CE2	Chant chorale
	Modelage avec Zine (CE2 B et D)
	Théâtre (CE2 A)
	Modelage ZINE
CM1	Percussion Afro maghrébine
	Visite de Rabat
	Journal (CM2 E)
	Danse et percussions
CM2	Métal repoussé (CM2 A et C)
	Modelage avec Zine (CM2 B)
	Journée du patrimoine

Dans le cadre du Projet d'Education Artistique et Culturelle les projets avec intervenant de l'ACSM ou autres mis en place l'an dernier ont été reconduits ou remplacés par un projet dans le même domaine.

2/ Activités d'EPS et de sport scolaire

Activités	Classes
Ferme équestre (BASE)	MS
Parachute (achat du matériel)	MS/GS
Natation scolaire (BASE)	GS/CP/CE1
Cross de l'école	GS/CP/CE1/CE2/ CM1/CM2
Surf (BASE)	CE2
Rencontre athlétisme (école/USEP)	CM1/CM2 (USEP)
Escalade (BASE)	CM1 / CM 2
Rencontre orientation (USEP)	CP/CM2
Balle ovale (USEP)	CM2

BASE : Bureau des Activités Sportives de l'Elémentaire du Lycée Lyautey

USEP : Union Sportive de l'enseignement du premier degré

Cette année seules les classes participants à des rencontres où cycles proposés par l'USEP ont adhéré à cette association. Les budgets prévus pour les cotisations des autres classes seront utilisés pour l'EPS : organisation de rencontres internes à l'école, achat de matériel d'EPS.

Les projets mis en place dans le cadre du parcours Education Physique et Sportive ont été reconduits. Cette année l'activité « escalade » a été remise en place pour les CM2.

Cette organisation permet aux élèves d'aborder toutes les disciplines proposées à un moment donné de leur scolarité à l'école.

VI / PROJETS

1/ Classe de découverte

Les classes de CM2 B, CM2 D et CM2 E ont monté un projet de sortie scolaire avec nuitée qui se déroulera à « Terre d'Amanar » du dimanche 10 au jeudi 14 mai. Le coût du séjour pour chaque famille sera défini par le service comptable du Lycée Lyautey, celui-ci ne devrait pas dépasser 3 000DH.

Certains parents précisent que du fait que deux classes de CM2 ne fassent pas partie du projet cela engendre des problèmes de jalousie. Certes, répond le directeur, mais on ne peut imposer à tous les enseignants de s'engager sur le projet. Il s'agit d'un investissement personnel et les obligations familiales ne permettent pas à tous d'y participer. Sous ces conditions deux choix pouvaient être faits : Accepter les projets de classes de découverte uniquement si l'ensemble des classes du niveau participait, les refuser dans le cas contraire ou soutenir les projets de classe. Le conseil des maîtres a fait le choix de soutenir les projets de classe.

L'avis du conseil d'école est sollicité : 27 voix pour et 2 contre.

2/ Journée mondiale de la langue arabe

Les enseignants de l'école participeront avec leurs classes à la journée mondiale de la langue arabe le 18 décembre.

Toujours dans le souci de favoriser le langage oral (AXE 1 du projet d'école), nous souhaiterions, cette année inviter des personnalités (artistes, sportifs), des artisans, des porteurs des traditions ou du patrimoine.

Les élèves prépareraient des interviews de ces personnes et dialogueraient avec elles.

3/ Journal d'école

Cette action sera reconduite cette année.

Une version numérique téléchargeable sera mise à disposition des familles, la version papier sera proposée à la vente pour les familles.

4/ Conseil des élèves de cycle 3

Cette action sera également reconduite cette année afin de faire vivre aux élèves de cycle 3 le processus électoral mais également le processus « démocratique » puisque chaque réunion du

conseil des élèves est précédé d'une réunion dans chaque classe pour l'établissement des questions à mettre à l'ordre du jour et le compte rendu des délégués à leurs classes.

5/ Projets des APE

APEEF :

5 ateliers sont proposés sur le temps périscolaire: Kraft (atelier manuel), cuisine et création (plus orienté vers cuisine), psycho sport (entraînement sportif avec travail psychologique), danse fusion (diverses danses) et atelier scientifique.

Pour ce qui est des projets, celui relatif à l'olivier sera pour les MS, celui de l'arganier pour les GS et assurera ainsi une continuité. La rencontre avec un artiste peintre sera proposée. Pour la semaine de la langue arabe nous ferons encore appel à un sportif, et les senteurs orientales seront proposées au CP. Nous envisageons de proposer une visite de luxe radio pour les cycle 3 et d'une usine (chocolaterie). L'idée d'une sensibilisation bucco dentaire pour les GS et CP est émise mais la PEEP répond que cela fait déjà parti de ses projets.

UCPE :

Garderie de la MS au CE1 avec une nouvelle gardienne car la cantine a changé de local (école Tournesol) et nécessite un renfort pour l'accompagnement, avec un prestataire de plats chauds pour 170 élèves et conjointement avec la PEEP prolongement du contrat de l'infirmière avec l'école sur le temps de garderie.

Le service Cantine demande un gros investissement personnel de la part des personnes bénévoles qui l'encadre avec ses 3 services repas (MS, GS et CP) (CE1, CE2) et (CM1, CM2)

Parmi les activités périscolaires, le basket est l'activité phare puis nous avons la musique avec un intervenant de «les petits solistes» et un atelier d'arabe avec un enseignant de l'école. Enfin différents ateliers avec un fun place

Les projets de l'année sont le récital de musique andalouse pour la journée de la langue arabe, le Noël à la cantine, la galette des rois, les œufs de pâques, la visite d'une chocolaterie, le mini marathon, la dictée du Maroc, la bourse aux livres et le concours de dessins.

Concernant le guide d'intégration proposé pour les MS, si l'école doit le distribuer, le Directeur précise qu'il faut qu'il soit réalisé conjointement par les 3 associations.

Autre projet que l'UCPE souhaiterait mettre en place et qui est déjà établi au niveau du lycée Lyautey, il s'agit de l'école inclusive qui consiste à venir en aide aux enfants en situation de handicap, en faisant une exposition.

PEEP :

Garderie du CE2 au CM2. Les ateliers périscolaires sont reconduits depuis le 30 septembre. Une exposition sur le thème de l'artisanat marocain avec des démonstrations réalisées par des artisans a eu lieu le 18 octobre 2019.

Achoura, la fête de Noël dont la date doit être confirmée, le forum des métiers qui reste à planifier au niveau des dates, le grand prix du jeune lecteur et celui du jeune photographe, les midi gourmands du mois de Ramadan et la collecte du Ramadan ainsi que les achats groupés seront organisés cette année à l'école (idéalement il serait préférable d'avoir les listes de fournitures fin mai). Les cycles de sensibilisation bucco dentaires seront repropoés. La PEEP propose 2 nouveaux cycles de sensibilisation au sommeil et aux postures dorsales par un kinésithérapeute

Enfin deux nouvelles initiatives avec la mise en place «le permis piéton» qu'on pourrait mettre en place sur un niveau, et le projet d'embellissement de la cour avec la réalisation d'une fresque murale

VII / QUESTIONS DIVERSES

- *Cantine Scolaire: Date prévisionnelle de construction ? Les parents rappellent que dans 3, 5 ans Ramadan aura lieu sur le mois de février.*

Le directeur rappelle qu'il aborde régulièrement cette problématique mais que sa réalisation n'est pas inscrite dans le SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière). Le projet est porté par le conseil d'école mais cela a un coût important.

- *Est- il possible de prévoir un Abri soleil/pluie en porte 3 ?*

Le directeur demande des précisions sur cet abri et répond qu'il soumettra cela au budget 2020 et qu'éventuellement cela pourrait être mis en place. Il s'agit d'un abri à l'extérieur de l'école.

- *Quand est prévu le revêtement de la cour de cycle 3 + cycle 2 ? + la réfection de la bouche d'égout face à la porte principale en cour cycle 2.*

La bouche d'égout a été refaite durant les vacances d'automne. Concernant la réfection des enrobés des cours de cycles 2 et 3 le directeur formulera une demande d'inscription de ces travaux au budget 2020 du groupement Casablanca-Mohammédia.

- *Hygiène autour de l'école : Des amas d'ordures sont quotidiennement retrouvés aux abords de l'école (notamment face à la crèche des lutins, et près de la porte 3). Que faut il faire et avec l'aide de quel organisme/institution nous pouvons résoudre ce problème récurrent ?*

Voir réponse dans le point III/ 4/ du présent compte rendu.

- *Sécurité : Nous souhaitons réitérer le fait que plusieurs parents (notamment des mamans) ont été victimes d'agressions diverses qu'elles soient seules ou accompagnées de leurs enfants notamment au moment de déposer leurs enfants. Que peut-on faire pour améliorer la sécurité aux abords de notre école.*

Voir réponse dans le point III/ 4/ du présent compte rendu.

- *Local pour les animatrices de la Garderie.*

Actuellement un local provisoire est mis à disposition. La mise en place d'un local dédié aux associations de parents d'élèves n'est actuellement pas possible faute de disponibilité des locaux.

- *EMILE : Certains parents nous ont remonté l'information qu'ils n'avaient pas été informés de la mise en place du co-enseignement Arabe/Français. Comment peut-on améliorer la transmission de ce genre d'informations ?*

Un message détaillant les modalités d'enseignement de la langue arabe à la rentrée 2019/2020 a été envoyé à toutes les familles le 1^{er} juillet 2019. Chaque famille arrivant sur l'école a reçu une plaquette de présentation de l'école expliquant ce dispositif. Le dispositif est également expliqué aux familles à la page 4 du cahier de liaison. Enfin, le co-enseignement a également été expliqué par les enseignants dans toutes les classes lors de la réunion de rentrée.

De nombreuses informations importantes concernant l'école sont envoyées par mail aux familles et sont mises en ligne sur le site internet de l'école ou sont présentes dans les cahiers de liaisons. Le directeur invite chaque famille à consulter régulièrement le site internet de l'école, quotidiennement le cahier de liaison et à signaler tout changement de coordonnées particulièrement de changement de messagerie ou de numéro de téléphone auprès du secrétariat.

- *Scolarité obligatoire en France à partir de 3 ans : Qu'en est-il au Maroc ?*

L'ouverture de classes de petite section est une volonté de l'AEFE et la réflexion sur ce sujet est en cours.

Monsieur le directeur rappelle la LOI n°2019-791 du 26 juillet 2019 - art. 11 qui précise que « **L'instruction** est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de trois ans et jusqu'à l'âge de seize ans. »

Selon la LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 16 « L'instruction obligatoire peut être donnée soit dans les établissements ou écoles publics ou privés, soit dans les familles par les parents, ou l'un d'entre eux, ou toute personne de leur choix. »

Ainsi sur Casablanca, les écoles de l'AEFE n'ont actuellement pas de classe de petite section ouverte. Le choix est donc laissé aux parents de scolariser les enfants de trois ans dans un autre établissement (ce qui est actuellement le cas de la plupart des familles) ou de l'instruire à la maison.

- *Projets : Quels sont les projets de l'école auxquels l'équipe éducative souhaiterait associer les associations de parents d'élèves (telle la journée de la langue arabe).*

Voir réponse dans le point VI/ du présent compte rendu.

- *Quelle visibilité a-t-on aujourd'hui quant à l'évaluation des frais de scolarité et DPI pour les prochaines années ?*

Ce sujet est traité en CGG qui aura lieu le 20 novembre 2019.

- L'APEEF affirme son souhait d'une mise en place d'une amicale au sein d'E. Renan. Nous souhaiterions en faire part à nos partenaires : UCPE, PEEP, corps enseignants et direction. Nous aimerions aussi avoir l'avis des enseignants et de la direction sur le sujet.

La direction et l'équipe pédagogique sont également favorables à la gestion de la garderie, des cantines externalisées et des ateliers périscolaires par une amicale. La mise en place d'un groupe de travail pour la l'élaboration des statuts de cette amicale est régulièrement proposée aux associations de parents d'élève.

Un projet de manifestation à la fin de l'année scolaire, réalisé conjointement par les 3 associations, est actuellement à l'étude.

- Serait-il possible de mettre en place un système pour diriger/aiguiller les enfants aux différents ateliers périscolaires ? Les intervenants perdent beaucoup de temps à chercher les enfants dans les différentes cours et ratent même certains en cours de route ... Nous aurions besoin de l'aide des enseignants éventuellement pour les petits de la maternelle.

Voir réponse dans le point III/3/ du présent compte rendu.

Fin du conseil d'école : 20H50

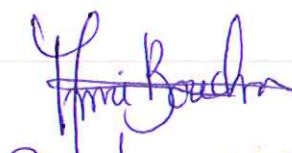
Prochain conseil d'école le 12 mars 2020 à 18h00.

Secrétaire de séance



C. BORNE

UCPE



Bouchra SABRI

PEEP



APEEF



Karim Shtygar